

Association d'Animation du Centre Social des Quartiers Sud
20 Bd des Glonnières
72100 Le Mans

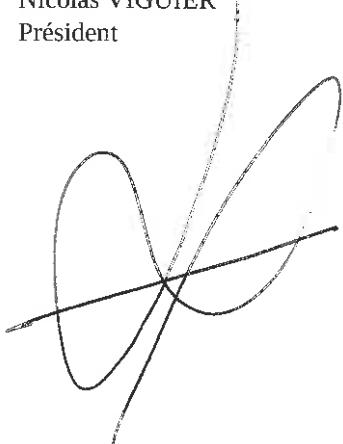
Extrait du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 29 avril 2019

Le Conseil d'Administration réunit conformément aux statuts a pris connaissance du projet de restructuration de l'Union Mancelle des Centres Sociaux et des documents réglementaires y afférents.

- Les statuts des 5 associations participantes au projet
- Les extraits de déclaration d'existence de ces associations publiées au Journal Officiel
- Les bilans des 5 associations arrêtés au 31 décembre 2018
- Le dernier rapport d'activités des 5 associations
- Une copie des demandes de maintien des agréments en cours

Ayant délibéré, le Conseil d'Administration approuve le projet dans son ensemble et a bien noté qu'il transmettait à l'Union Mancelle des Centres Sociaux la totalité de son actif diminué de l'équivalent du montant de ses fonds propres qui restent la propriété de l'association. En conséquence de quoi, l'opération de restructuration se poursuit selon les procédures réglementaires.

Signature
Nicolas VIGUIER
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Nicolas VIGUIER". The signature is fluid and cursive, with a large, stylized initial 'N' and 'V'.